



RAPPORT D'ACTIVITÉ

des Services de l'État
dans la Loire
2015



04
ASSURER
la sécurité des citoyens

06
RENFORCER
la cohésion sociale

SOMMAIRE

08
PROMOUVOIR
l'emploi et le développe-
ment économique

10
AMÉNAGER ET
DÉVELOPPER
durablement
le territoire

14
MODERNISER
l'État

12
ORGANISER
l'offre éducative

16
**L'ADMINISTRA-
TION** au service
des usagers et des
collectivités
locales

18
L'EFFORT
financier de l'État
en 2015

19
LES TEMPS FORTS
de la communication
de l'État

21
SERVICES
DE L'ÉTAT
dans la Loire

22
L'ÉTAT
dans la Loire



ÉDITORIAL

Comme chaque année, il revient au Préfet de présenter le rapport d'activité des services de l'Etat. Bien que tout juste nommé Préfet de la Loire, c'est avec plaisir que je sacrifie à cette tradition qui est aussi une obligation légale (article L 3121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Ce document, sans prétendre à l'exhaustivité, retrace les grands axes de l'action de l'Etat et de ses services pendant l'année écoulée et devrait permettre aux élus, aux partenaires de l'administration, mais également à l'ensemble des habitants de ce département de disposer d'une information synthétique sur les missions des agents de l'Etat qui travaillent quotidiennement au profit de nos concitoyens et leur assurent un service public de qualité.

Bien évidemment, la sécurité, compte tenu des attentats qui ont endeuillé notre pays et du degré élevé de la menace terroriste, a été au cœur des préoccupations des services de l'Etat tout comme l'action en faveur de l'emploi et du développement économique.

Pour autant, l'activité des services ne s'est pas limitée à ces deux grandes priorités.

L'aménagement et le développement durable du territoire, l'éducation et la jeunesse, la cohésion sociale tout comme la santé ont été autant de facettes différentes de l'action publique.

Comme vous pourrez le constater, l'activité n'a pas manqué et le travail réalisé a été particulièrement important grâce au dévouement et à l'engagement de l'ensemble des fonctionnaires de l'État dans ce département.

Soyez assurés que cet engagement ne faiblira pas et se poursuivra tout au long de l'année 2016.

Evence RICHARD
Préfet de la Loire

ASSURER la sécurité des citoyens

En matière de sécurité, l'année 2015 a été marquée par les attentats qui se sont succédés tout au long de l'année et qui ont imposé des réponses adaptées avec la proclamation de l'état d'urgence, le renforcement du dispositif vigipirate, le déploiement des renforts « sentinelle », et la prévention de la radicalisation.

La lutte contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation État d'urgence

L'état d'urgence, proclamé par décret du président de la République, entré en vigueur le 14 novembre 2015, le lendemain des attentats de Paris, et prorogé par le Parlement a permis d'étendre, dans un contexte exceptionnel, les pouvoirs de police des préfets et du ministre de l'intérieur sous le contrôle du juge administratif.

Ainsi, sur la base de l'évaluation de la cellule départementale de suivi, 48 perquisitions administratives ont été conduites dans la Loire, dans des habitations (41) ou des lieux associatifs (7). Elles ont donné lieu à la découverte d'armes, de stupéfiants ou de contenus informatiques en lien avec le terrorisme. Par ailleurs 2 personnes ont été assignées à résidence par arrêté ministériel.

Vigipirate

Les services de la préfecture se sont mobilisés pour aider les acteurs concernés (mairies, gestionnaires de transport, organisateurs de rassemblements) à décliner localement les mesures prévues : détermination des sites sensibles, mesures de protection, dispositifs à mettre en place pour sécuriser les rassemblements (contrôles des accès, surveillance, alerte, information préventive...).

L'opération « Sentinelle » dans la Loire

Après les attentats de janvier 2015, 67 militaires sont arrivés en renfort pour assurer la surveillance des principaux lieux de culte du département, du principal centre commercial et de la gare SNCF de Saint-Etienne. A compter du 17 février 2015, compte tenu de la réduction du nombre de militaires passé de 67 à 17, il a été procédé à une adaptation du dispositif consistant à un ciblage des gardes statiques sur certains créneaux particuliers, notamment les offices religieux pour les lieux de culte ou l'arrivée de trains en gare de Saint-Etienne, et un partage de la charge avec les forces de sécurité intérieure.

Prévention de la radicalisation

Constituée dès 2014, une cellule départementale de suivi de la radicalisation, réunissant la police nationale, la gendarmerie, les services de renseignement et pilotée par la préfecture, a assuré le suivi de près de 200 signalements de radicalisation, transmis soit par le Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation (CNAPR) soit de façon directe.

La sécurité publique

Malgré les efforts déployés dans la prévention et la lutte contre le terrorisme, les services de l'État sont restés pleinement mobilisés contre la délinquance. Trois grandes tendances peuvent être dégagées au niveau départemental :

- ♦ une évolution maîtrisée de l'ensemble des atteintes aux biens, dans la continuité de l'année précédente avec une baisse

de 1 % des faits de ce type enregistrés par rapport à 2014.

- ♦ une augmentation des atteintes volontaires à l'intégrité physique et des faits d'escroquerie et d'infractions assimilées (+12%).

- ♦ la poursuite de la déclinaison, au niveau local des instructions nationales en matière de réponse opérationnelle et de coordination inter-services dans la lutte contre la délinquance. A ce titre, peuvent être mis en exergue les plans départementaux de lutte contre les cambriolages, contre les vols de véhicules et de pièces détachées et contre les armes détenues illégalement.

La prise en charge des mineurs délinquants sous suivi judiciaire est par ailleurs assurée par les services de la direction départementale de la Loire de la protection judiciaire de la jeunesse. 1012 jeunes ont été suivis en 2015, soit une augmentation de 5,6 % par rapport à l'année 2014.

La sécurité routière

La mortalité routière a diminué dans le département de la Loire en 2015. Ce sont cependant 30 personnes (17 de moins qu'en 2014), qui ont perdu la vie sur les routes ligériennes. Ces résultats liés à l'engagement sans faille des acteurs de la sécurité routière (forces de l'ordre, préfecture, associations de sécurité routière, etc.) doivent être consolidés et prolongés.

La lutte contre les drogues et toxicomanies

La politique de lutte contre les drogues et les conduites addictives a mobilisé 63 800€ sur les fonds de la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) et 6200€ au titre de la politique de la ville, ce qui a permis de soutenir 19 projets pour 14 structures.

La sécurité sanitaire et la protection du consommateur

L'année 2015 aura été marquée pour la direction départementale de la protection des populations (DDPP) par la survenue de crises sanitaires ou d'événements de grande ampleur avec deux foyers de tuberculose bovine en avril nécessitant l'abattage total d'un troupeau, un cas de rage au Chambon-Feugerolles en mai qui a nécessité la vaccination préventive de 25 personnes, des foyers de salmonellose en élevages avicoles, notamment en juillet, la fièvre catarrhale ovine à compter du mois de septembre qui aura nécessité la vaccination de 27500 animaux dans 1200 cheptels, et enfin la gestion de deux suspicions d'Influenza aviaire hautement pathogène au mois de décembre.

La sécurité civile

Le dispositif départemental ORSEC et les plans de prévention
Au titre de la prévention des crises et de la planification de la réponse de sécurité, des plans existants ont été actualisés : le plan du Stade Geoffroy-Guichard dans la perspective de l'Euro

2016 et le plan canicule. En outre, un livret de consignes de sécurité pour les intervenants en cas d'accident a été mis en place en octobre. Quatre conventions ont été signées entre le Préfet de la Loire et des associations de Sécurité Civile à l'occasion des journées de la Sécurité Intérieure afin d'organiser les actions de secours de ces dernières.

Afin de tester les dispositions ORSEC et de permettre aux acteurs de la sécurité civile de travailler ensemble, six exercices ont été organisés en 2015 : sur le Plan Particulier d'Intervention (PPI) de la société SNF en février, sur le tunnel de Firminy en avril, sur le risque NRBC en septembre, sur le risque épizootie « fièvre aphteuse » en juin avec activation de la cellule d'information du public (CIP), sur un accident fluvial (MESOS) en septembre et un exercice search and rescue (SAREX) à la suite d'un crash d'aéronef dans le nord du département en octobre.

Les plans communaux de sauvegarde (PCS)

La DDPP a contribué très activement à l'information préventive en organisant trois réunions d'information des maires sur les risques majeurs et accompagné 10 municipalités dans la rédaction de leur plan communal de sauvegarde ce qui porte à 74 le nombre de plans validés

sur les 95 requis soit un bilan de 77,89%, très supérieur à la moyenne nationale. Cet accompagnement des mairies qui le souhaitent va se poursuivre en 2016 avec un objectif de 10 plans supplémentaires. Enfin, 24 autres plans (non requis réglementairement mais recommandés) ont été présentés à la DDPP en 2015, ce qui traduit l'excellente dynamique instaurée.

L'activité opérationnelle du SDIS- Service Départemental d'Incendie et de Secours

En 2015, le SDIS 42 a réalisé 54 080 interventions (incendies, accidents de la circulation, secours aux personnes, risques technologiques, opérations diverses).

Les installations classées pour la protection de l'environnement

24 demandes d'autorisation d'exploiter ont été instruites en 2015, et 7 nouvelles autorisations délivrées. Les inspecteurs de l'UD DREAL (Unité Départementale de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) ont réalisé 226 inspections. En matière de sites et sols pollués, ils ont produit 116 actes, dont 45 rapports d'inspection de sites à l'arrêt.

CHIFFRES CLÉS



LES FAITS MARQUANTS

Le système d'alerte et d'information des populations (SAIP)

Le déploiement du nouveau système de sirènes se poursuit. La première phase d'implantation a débuté en juin 2015 par les visites techniques des sites retenus pour les communes de la plaine du Forez et de la vallée du Gier. Les travaux d'installation et de mise aux normes du matériel débute-

ront en janvier 2016. Une deuxième phase a parallèlement commencé au mois d'octobre 2015 par les visites techniques des sites des communes choisies sur l'Ondaine et dans le Roannais pour des travaux prévus en fin d'année 2016.

Le contrat territorial de réponse aux risques et aux effets potentiels des menaces (CoTRRiM) est une démarche expérimentale lancée par le ministère de l'intérieur dans deux zones de défense (Ile-de-France et Sud-

Est), qui se substituera à terme au Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR). Il vise à organiser, de façon globale, la réponse de sécurité civile en donnant au Préfet une vision de l'ensemble des moyens sur lesquels il peut s'appuyer en cas de crise sanitaire, chimique, technologique ou sociétale et à identifier les seuils et points de rupture capacitaire. Le document a été validé et transmis au Préfet de zone le 18 décembre 2015.

RENFORCER la cohésion sociale

L'Etat, dans ses domaines de compétences, a poursuivi son action en faveur de la cohésion sociale : logement et hébergement des populations en situation de précarité, appui à la vie associative, valorisation de l'engagement citoyen, politique de la ville, promotion de la cohésion sociale par le sport, et, plus généralement, lutte contre toutes les formes d'exclusion sociale.

Promotion de la vie associative et de la citoyenneté

La direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) assure la promotion de la vie associative, en participant aux dispositifs de soutien à l'emploi associatif et à la formation des bénévoles. 38 postes FONJEP (Fonds de gestion de la Jeunesse et de l'Education Populaire) financés par l'Etat permettent de soutenir le tissu associatif.

12 projets ont été soutenus dans le cadre des mesures du Comité Interministériel à l'Egalité et la Citoyenneté pour 37 500 euros.

Le bureau des élections de la Préfecture a enregistré 803 nouvelles associations en 2015.

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, 251 communes du département disposant d'une école ont signé un Projet Educatif de Territoire avec l'Etat. Près de la moitié ont fait le choix de proposer des activités éducatives encadrées et déclarées en accueil collectif de mineurs.

Citoyenneté des jeunes

Le dispositif « Service Civique » permet aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager dans un projet collectif en réalisant une mission d'intérêt général de 6 à 12 mois. Depuis son lancement, 1463 volontaires ont accompli une mission dans la Loire.

Promotion de la cohésion sociale par le sport

L'accès au sport pour le plus grand nombre fait partie des objectifs de cohésion sociale. 1,2 M€ issus du Centre National de Développement du Sport (CNDS) ont été injectés pour les projets des clubs et comités. 53 emplois ont été soutenus (soit +50 % par rapport à l'année précédente). 12 dossiers ont été labellisés « tous PRETS » pour promouvoir les valeurs que sont le Plaisir, le Respect, l'Engagement, la Tolérance et la Solidarité pour des actions locales de promotion et d'animation pour l'Euro 2016.

La politique de la ville

2015 a vu la mise en œuvre de la réforme de la politique de la ville. 3 Contrats de ville ont été signés avec des intercommunalités (Roanne Agglomération, Communauté d'agglomération Loire-Forez, Saint-Etienne Métropole). 19 quartiers sont concernés sur lesquels vivent plus de 45 000 habitants. Le soutien de l'Etat, à hauteur de 2,1 M d'€, a permis la réalisation de près de 350 projets, donnant priorité

à l'emploi, à la réussite éducative et au lien social. 24 postes d'adultes relais sont également déployés dans les quartiers, pour des missions de contact et médiation avec les habitants.

La politique de l'habitat et la rénovation urbaine

Le développement d'une offre nouvelle et attractive de logements sociaux

409 logements locatifs sociaux familiaux ont été agréés en 2015 dont 126 destinés aux ménages les plus modestes (PLAI). 106 prêts sociaux destinés à la location-accession à la propriété ont été accordés pour aider à la réalisation de parcours résidentiels complets au sein du parc public (+140 % par rapport à 2014). 31% de la production a été financée dans des communes ayant des obligations de construction au titre de l'article 55 de la loi SRU.

Le lancement du nouveau programme de renouvellement urbain

Deux quartiers d'intérêt national (Montreynaud et Beaubrun à Saint-Etienne) et quatre quartiers d'intérêt régional (le centre-ville de Saint-Chamond, le centre-ville de Rive-de-Gier, le quartier Sud-est et le quartier de La Cotonne à Saint-Etienne) ont été retenus par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine dans le cadre de son nouveau programme national de renouvellement urbain dit ANRU 2.

Des efforts soutenus pour accélérer la rénovation thermique du parc privé et la lutte contre l'habitat très dégradé

En 2015, 465 propriétaires occupants ont bénéficié des aides de l'Etat via l'ANAH pour améliorer le confort thermique de leur logement. 130 logements très dégradés et indignes ont fait l'objet d'une rénovation complète soutenue par l'ANAH. Enfin, l'opération de requalification de la copropriété du Forum (200 logements) située dans le quartier de Montreynaud à Saint-Etienne a bénéficié du soutien de l'ANAH.

Lutte contre les exclusions sociales

Améliorer la prise en charge des publics en errance

En 2015, l'engagement financier de l'Etat dans la lutte contre l'exclusion s'est élevé à 12,4 M€ et 546 000 € d'aide au logement temporaire ont bénéficié aux associations et aux centres communaux d'action sociale.

Améliorer la connaissance des besoins en logement social et favoriser les politiques de mixité sociale

La DDCS gère le Système National d'Enregistrement (SNE) qui recense l'ensemble des demandes et des attributions de

logement social pour le département de la Loire. Ce sont 6700 attributions qui ont été réalisées en 2015 par l'intermédiaire des bailleurs sociaux, avec un travail engagé avec les collectivités locales sur les politiques de mixité sociale.

Conforter la mise en œuvre du droit au logement

L'ensemble des dispositifs et conventions avec les bailleurs sociaux et associatifs ont permis le relogement de 1700 ménages en difficultés dans le parc HLM. Ces dispositifs, gérés par la DDCS, ont permis de limiter les recours des particuliers à la commission DALO (Droit Au Logement Opposable), qui n'a réceptionné que 57 recours en 2015 contre 119 en 2014.

Garantir l'exercice du droit d'asile

En 2015, l'engagement financier de l'Etat en matière d'immi-

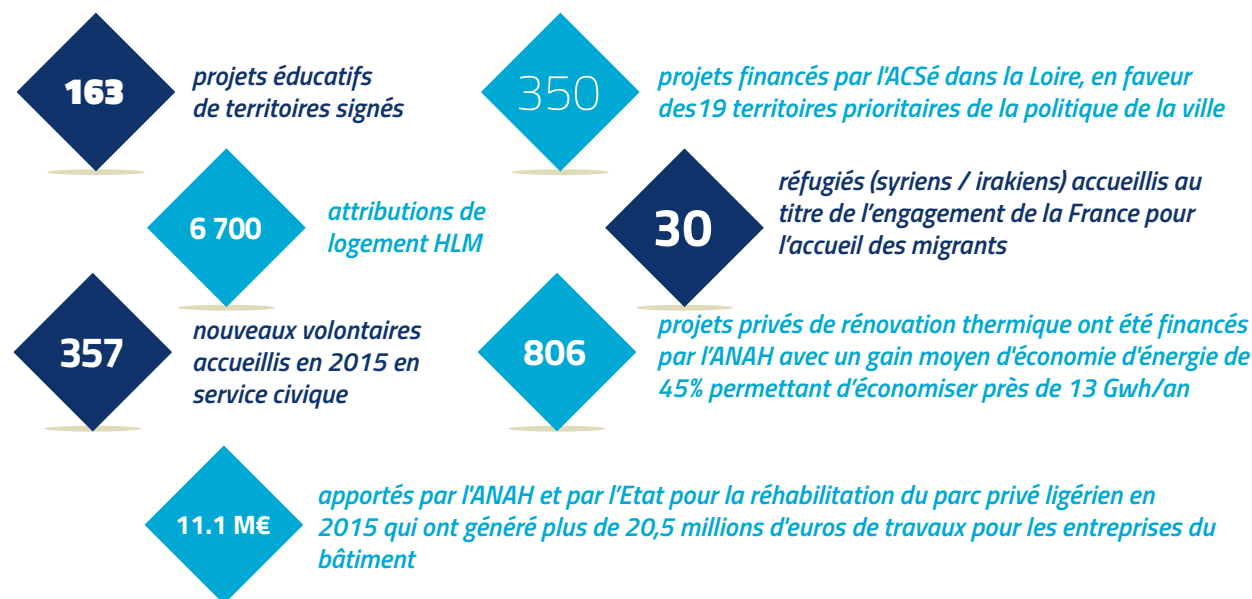
gration et asile s'est élevé à 6M€. De janvier à fin octobre 2015, les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) ont réalisé 297 admissions. La qualité de l'offre d'hébergement a évolué vers plus d'accueil collectif et une réduction importante de la part hôtelière qui reste stable, représentant 3% du total des places.

En faveur de l'Egalité Femmes/Hommes

Plusieurs temps forts, journées de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes ont été organisées par les associations référentes aux côtés de l'Etat.

Dans le cadre de la prise en compte des violences faites aux femmes, la mise en place du dispositif « Téléphone Grave Danger » fin novembre vise à protéger les victimes par une assistance accessible 24h/24.

CHIFFRES CLÉS



ACTIONS MARQUANTES

Un projet innovant pour la sédentarisation des gens du voyage

L'Etat a soutenu financièrement en 2015 un projet d'habitat permettant la sédentarisation des gens du voyage sur la commune de Sury-le-Comtal. Ce projet innovant propose un habitat adapté et évolutif.

La signature d'une convention avec les organismes de logement social de la Loire

pour accélérer le rythme des réhabilitations

Le parc HLM de la Loire est le plus ancien au niveau régional. Pour qu'il maintienne une attractivité résidentielle, l'Etat et l'ensemble des organismes de logement social de la Loire se sont accordés sur un objectif de réhabilitation de 1500 logements par an pour la période 2015-2017 ce qui représente un effort de +50% par rapport au rythme constaté sur les dernières années. Cette « convention départementale pour l'amélioration patrimoniale du parc public de logements sociaux existants conditionnée par le volet énergétique » a été signée le 17/06/2015 par le pré-

fet, la région Rhône-Alpes, l'association des bailleurs (AMOS 42), des collectivités et la caisse des dépôts.

Le nouveau Plan Local d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes défavorisées (PLALHPD) dont l'Etat est co-pilote avec le Conseil départemental a été validé le 7 juin 2015 par arrêté conjoint. Il couvre la période 2015-2019 et recoupe différentes thématiques liées à l'accès et au maintien au logement (relogement, hébergement, habitat indigne, prévention des expulsions locatives, accompagnement social, ...).

PROMOUVOIR l'emploi et le développement économique

Les services de l'Etat se sont employés, tout au long de l'année 2015, à soutenir l'emploi et favoriser le développement économique du département en coopération avec de nombreux partenaires.

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Soutenir les entreprises en difficulté

Plusieurs instances départementales interviennent pour venir en aide aux entreprises en difficulté et les accompagner le plus en amont possible :

La cellule opérationnelle de la médiation départementale du crédit

La médiation départementale du crédit permet aux entreprises rencontrant des difficultés financières de poursuivre leur développement économique en favorisant le dialogue avec les banques. Depuis son lancement en 2008, le dispositif, en lien avec les services de l'État, a permis de conforter 202 sociétés dans leurs activités et de préserver 2 696 emplois dans la Loire.

La commission des chefs des services financiers (CCSF) s'est réunie 11 fois en 2015 et a notamment traité 26 nouveaux dossiers. Les services de la direction départementale des finances publiques et des organismes de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et de l'assurance chômage ont accordé un plan d'étalement pour 23 entreprises.

La cellule opérationnelle de suivi (COS) et d'alerte précoce des entreprises en difficultés s'est réunie 6 fois en 2015. Sous la présidence du préfet, l'ensemble des acteurs de l'économie et de l'emploi (Banque de France, DDFIP, URSSAF, DIRECCTE, commissaire régional au redressement productif...) ont suivi 35 entreprises représentant 2370 salariés. Des mesures de soutien, type médiation du crédit, ont été mises en œuvre.

Le comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises (CODEFI) élargi s'est réuni 3 fois en 2015 et a permis aux représentants des réseaux bancaires et des acteurs économiques locaux d'effectuer un diagnostic précis de la situation économique départementale.

Garantir la revitalisation du territoire

Sur l'année 2015, 15 conventions de revitalisation ont été suivies. Elles mettent en œuvre des mesures en faveur du développement d'activités économiques et de créations d'emplois pour réduire l'impact des licenciements sur le territoire. Dans la Loire, l'objectif global prévoit la création de 1212 emplois, avec plus de 6 M€ de crédits alloués.

Aider le secteur agricole

Dans un contexte de crise profonde du secteur de l'élevage, l'intervention de l'État en 2015 a plus particulièrement porté sur la mise en œuvre du « plan de soutien à l'élevage » et la procédure de reconnaissance du département de la Loire au titre des calamités agricoles (suites de la sécheresse et de la canicule estivale).

Les aides versées au titre de la politique agricole commune (PAC) aux agriculteurs de la Loire en 2015 se sont élevées à 76 millions d'euros. La dotation aux jeunes agriculteurs a, par ailleurs, bénéficié à 71 d'entre eux afin de faciliter leur installation, pour un montant de 1,26 million d'euros. Les jeunes agriculteurs ont également accédé à des prêts à taux bonifiés. Des bourses de stages, des aides fiscales et des exonérations ont porté le total des aides à l'installation à 1,74 million d'euros.

SOUTENIR L'EMPLOI

Agir pour l'emploi des jeunes

L'année 2015 a été celle de la mise en œuvre de la Garantie Jeunes par les 5 Missions Locales du département. Ce dispositif, dont l'objectif vise le retour à l'emploi durable des bénéficiaires, consiste en un accompagnement intensif pendant un an de jeunes en grandes difficultés et présentant un risque fort de précarisation. Grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs, 622 jeunes ont pu intégrer ce dispositif depuis le mois d'avril.

L'année 2015 a également vu la poursuite du dispositif des emplois d'avenir. 998 contrats ont été conclus dans la Loire, (dont 30% dans le secteur marchand), résultat supérieur à l'objectif fixé.

Agir pour les personnes éloignées de l'emploi

L'Etat a également fortement investi dans les dispositifs favorisant le retour à l'emploi des personnes les plus fragilisées : 1262 contrats initiative emploi (CIE) ont été signés en 2015 dans le secteur marchand et 3779 contrats d'accompagnement vers l'emploi (CAE) ont été conclus.

6 263 286 € ont par ailleurs été consacrés par l'État au financement de l'insertion par l'activité économique, en faveur des 49 structures présentes sur le département.

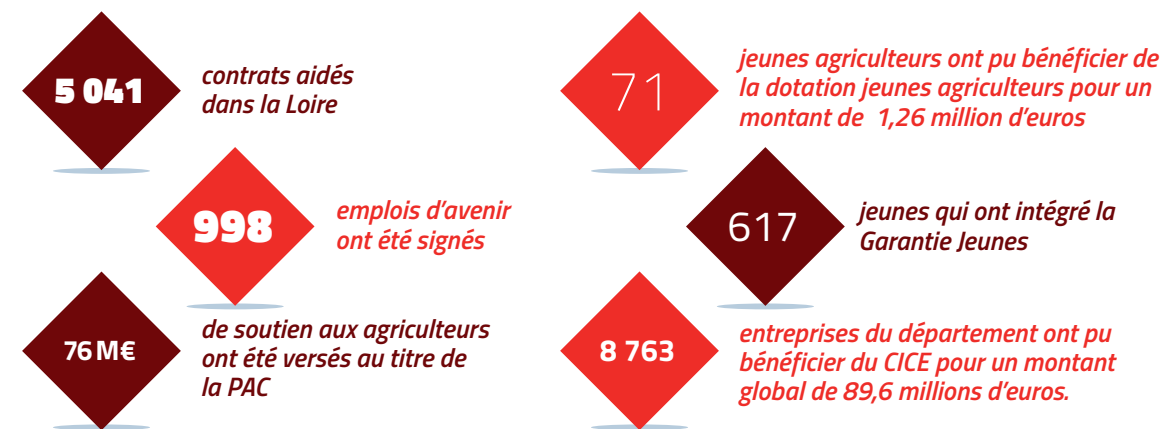
Ce secteur a permis en 2015 à 1167 demandeurs d'emploi parmi les plus en difficulté de retrouver une solution en termes d'emploi et de bénéficier d'un accompagnement socio-professionnel.

Agir pour les seniors

Fin 2015, 955 demandes d'aides pour la signature de contrats de génération ont été enregistrées par l'Agence de Service et de Paiement (ASP). La Loire est l'un des départements où la mesure est la plus sollicitée.

Par ailleurs, l'unité départementale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi (UD DIRECCTE) a enregistré 13 plans d'action et 14 accords d'entreprises de 50 à 299 salariés.

CHIFFRES CLÉS



ACTIONS MARQUANTES

La mise en œuvre du pacte de responsabilité

Les services de l'État, et notamment la direction départementale des finances publiques (DDFIP), se sont mobilisés pour poursuivre la montée en puissance du volet Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) du pacte de responsabilité. Ainsi, en 2015, 8763 entreprises ligériennes ont effectivement bénéficié du CICE au titre des salaires versés en 2014 (soit par restitution de créance soit par une imputation sur l'impôt sur les bénéfices) pour un montant global de 89,6M€.

La formation qualifiante des jeunes en emploi d'avenir

A l'initiative des services de l'UD DIRECCTE, une formation qualifiante pour les jeunes employés en emploi d'avenir sur des fonctions d'anima-

teur périscolaire a été préparée fin 2014. Cette action qui a été mise en œuvre sur 2015, a permis, en deux sessions, à 36 salariés d'associations ou de collectivités locales d'acquérir une qualification professionnelle (certificat de qualification professionnelle).

Les actions autour du design

Le service compétitivité de l'UD DIRECCTE soutient les actions de la Cité du design, et notamment la Biennale 2015, pour sa partie « Biennale to business », à destination des entreprises, et plus largement dans le cadre du collectif régional « Codesign ». De plus, le dispositif innovant des « Designers en résidence », soutenu par des fonds nationaux, a permis à 2 structures de développement économique : le pôle de compétitivité Viameca et la grappe Numelink, de sensibiliser ses adhérents à la plus-value que peut leur apporter le design. L'UD DIRECCTE soutient également la dynamique Design

tech, née du label de la ministre du numérique, pour que Saint-Étienne reste un leader dans ce secteur.

Une action pour prévenir les difficultés des entreprises et consolider leurs résultats

L'UD DIRECCTE, en collaboration avec les 3 organisations patronales (UPA, CGPME et MEDEF), les 2 CCI, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le Conseil Régional a organisé 5 réunions d'information délocalisées au Chambon-Feugerolles, à St-Chamond et à Pélussin (avec l'appui de la Maison des services), à Montrond-les-bains et Roanne, en mobilisant plusieurs intervenants : la DDFIP, l'URSSAF, le RSI, BPI, la Banque de France. L'objectif était d'agir sur l'anticipation des difficultés des TPE PME en leur donnant une information, de proximité, sur les bonnes pratiques de prévention des difficultés, les possibilités d'accompagnement et les contacts à prendre. Au total une soixantaine d'entreprises ont été informées.

AMÉNAGER ET DÉVELOPPER durablement le territoire



La rationalisation de l'intercommunalité

Le département de la Loire compte, depuis le 1er janvier 2013, 17 EPCI à fiscalité propre (au lieu de 22 en 2012) dont 3 communautés d'agglomération et 14 communautés de communes.

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) s'est réunie trois fois en 2015 : le 22 mai pour la présentation de l'état des lieux de la coopération intercommunale dans le département ; le 09 octobre pour la présentation des dispositions de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) relatives au schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) et une présentation du SDCI de la Loire et le 15 décembre afin d'émettre des avis sur les projets de SDCI des départements limitrophes (Rhône, Haute-Loire, Ardèche). En 2015, la communauté d'agglomération de Saint-Étienne Métropole s'est engagée dans une démarche de transformation en communauté urbaine et a été autorisée, au 31 décembre 2015, à exercer les compétences propres d'une communauté urbaine.

Grands projets d'infrastructures

Les procédures préalables à l'attribution de la concession du projet d'autoroute A45 se sont poursuivies en 2015. Le volet mobilité du Contrat de Plan Etat Région (CPER) 2015-2020 a été finalisé début 2015. L'État participe aux réflexions et études routières et ferroviaires intéressant le territoire ligérien et financées dans ce cadre. L'année 2015 a vu la reprise des travaux de mise à 2x2 voies de la RN 82 entre Neulise et Balbigny : terrassements, assainissement et ouvrages d'art ; le montant total des travaux sur le CPER 2015-2020 s'élève à près de 50 millions d'euros. Un comité de suivi associant les élus et les représentants du monde économique a été installé par le préfet de la Loire en 2015.

Une activité soutenue en matière d'urbanisme

La transition vers la nouvelle génération de documents d'urbanisme "grenellisés", s'inscrit dans la déclinaison des politiques nationales, au travers du Grenelle de l'environnement et de la mise en œuvre des schémas de cohérence territoriale (SCoTs) approuvés. L'Etat accompagne les collectivités pour cette transition et pour l'émergence de plans locaux d'urbanisme (PLU intercommunaux). Ainsi, au 1er janvier 2016, 3 EPCI exerçaient cette compétence dans la Loire.

La mobilisation de l'Etat auprès des collectivités s'est notamment concrétisée par l'accompagnement en 2015 des 3 projets retenus dans la Loire dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « centre bourg », dans le dispositif national (Saint-Bonnet-le-Château / CC pays de Saint-Bonnet le Château) ou régional (Boën-sur-Lignon / CC Pays d'Astrée, Sury-le-Comtal / CA Loire Forez). Fin 2015, 274 communes de la Loire sur 327 disposent d'un document d'urbanisme approuvé, dont 59 PLU et 43 plans d'occupation des sols (POS) en cours de révision, ainsi que 2

plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUI) en cours d'élaboration. La DDT a rédigé 25 porter à connaissance (PAC PLU) en 2015 et 20 avis de l'État sur PLU arrêtés ont été prononcés. 16 EPCI sur les 17 que compte la Loire sont couverts par les 3 SCOT approuvés et les 3 SCOT en cours d'élaboration, ce qui représente plus de 94 % des communes de la Loire couvertes par un SCOT.

La préservation de l'environnement

L'année 2015 a été marquée par une sécheresse longue et insidieuse avec des épisodes caniculaires. La déclinaison de l'arrêté cadre de restriction d'usage de l'eau a été mise en œuvre avec pragmatisme et efficacité par la DDT en l'appliquant sur certaines zones les plus contraintes du département. Une première détermination de cartographie des cours d'eau au sens du code de l'environnement a été réalisée avec l'ensemble des acteurs concernés, qui a été publiée sur le site internet départemental des services de l'Etat et sera actualisée tous les ans en fonction de l'avancement des expertises réalisées. Afin de piloter une réflexion sur le développement des ressources en eau pour l'agriculture ligérienne, en vue de faire face aux évolutions climatiques de ces dernières années, le sous-préfet de Roanne, accompagné par les services de la DDT, a été mandaté pour piloter une réflexion sur l'irrigation. Cette réflexion consistera à identifier les besoins agricoles par secteurs et types de productions, à faire émerger, autant que possible, des projets de territoires pour y répondre et à communiquer sur les dispositions réglementaires et les critères de financement des projets.

La prévention du risque inondation

L'élaboration des plans de prévention des risques d'inondation du Gier, de l'Ondaine, de l'Anzieux, de l'Oudan et de la Coise s'est poursuivie en 2015. Le préfet de la Loire a approuvé le PPRNPI du bassin de l'Oudan le 15 décembre 2015. La mise en œuvre de la directive inondation s'est poursuivie en 2015, avec l'approbation des Plans de gestion des risques d'inondation (PGRI) Loire Bretagne et Rhône Méditerranée en décembre 2015 et la poursuite des travaux sur la stratégie locale de gestion des risques d'inondation (SLGRI) de Saint-Étienne.

Élaboration des 4 Plans de Prévention des Risques Miniers de l'agglomération stéphanoise

Le Comité de Pilotage (COPIL) réuni le 7 octobre 2015 dans le cadre de l'élaboration des PPRM a permis d'établir un point sur l'avancement de la démarche, notamment la finalisation de la phase de concertation-enjeux sur les 4 PPRM et le lancement de la phase de concertation-règlement/zonage sur les PPRM de la périphérie Nord et Est de Saint-Étienne, de la vallée de l'Ondaine et de Saint-Étienne. Ce COPIL a permis à l'Etat de réaffirmer la nécessité de mener à bien ces PPRM dans des délais raisonnables et d'acter des critères stables permettant d'attribuer le régime dérogatoire « intérêt stratégique » à certaines zones économiques.

Des phases d'information du public et également de concertation ont été organisées en 2015 pour le PPRM de la périphérie Nord et Est de Saint-Etienne comportant des expositions dans chaque mairie concernée, suivies d'une réunion publique à Saint-Jean-Bonnefonds en juin et d'une mise à disposition des documents d'élaboration dans chaque mairie de juillet à septembre.

Les financements de l'Etat au service des territoires

La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux de la Loire (DETR) a connu en 2015 une hausse de 903 071 € (+ 19,8 %), pour atteindre 5 456 280 € d'autorisation d'engagement. 72 projets ont été financés, générant des travaux de 25,9 M€, soit un taux moyen départemental de subvention de 21%. Elle a été affectée majoritairement aux travaux relatifs au patrimoine communal (mairies et écoles).

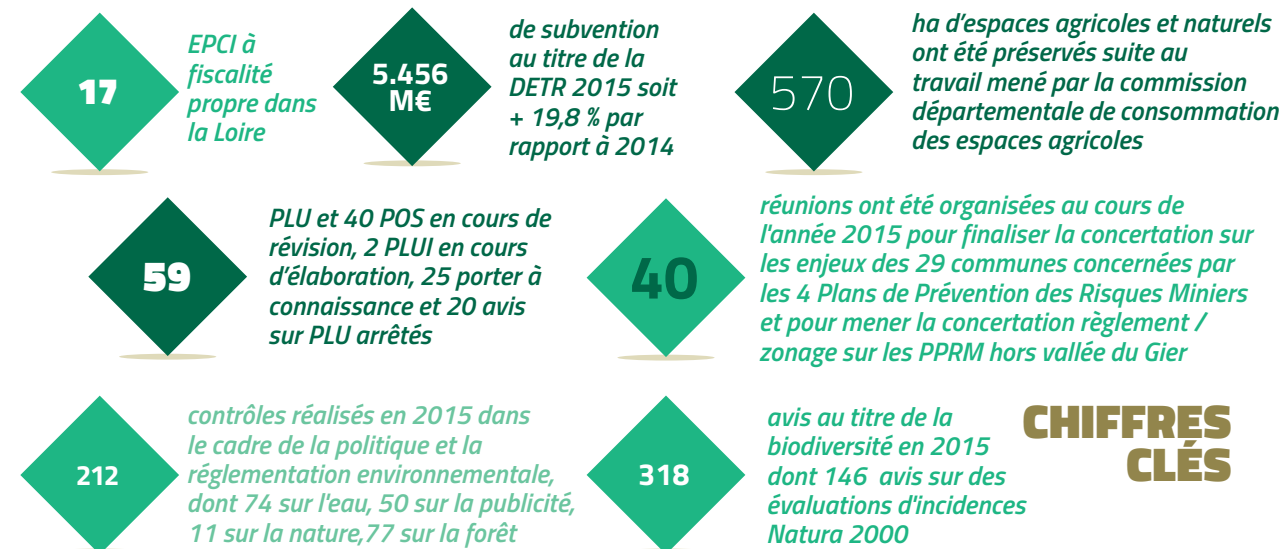
Le fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) a participé au financement de plusieurs opérations pour 1 298 035 € d'autorisation d'engagement et 1

995 297 € de crédits de paiement (politique de réduction des charges à payer) dont notamment la rénovation du centre-bourg de St Bonnet le Château, le fonctionnement de 4 Maisons de Service Au Public (MSAP) et le soutien à la revitalisation de l'agglomération de Saint-Etienne par l'EPASE.

Les subventions pour travaux divers d'intérêt local

146 opérations ont obtenu une aide du ministère de l'intérieur. Ces subventions permettent en majorité aux collectivités de financer des petits équipements où de compléter le financement d'une opération plus importante (994 264 € d'autorisation d'engagement et 891 206 € de crédits de paiement).

Elaboration du CPER 2015-2020 : A l'issue de multiples consultations, le contrat de plan Etat-Région a été renouvelé pour la période 2015-2020. Le volet thématique a été signé le 11 mai 2015 et la déclinaison territoriale des 2 contrats (Saint-Etienne Métropole et département) a été adoptée par les assemblées délibérantes des collectivités, avant les élections régionales.



ACTIONS MARQUANTES

Approbation du Plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) et schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2016-2021

Les préfets coordonnateurs des bassins Loire-Bretagne et Rhône-Méditerranée ont signé fin 2015 les arrêtés portant approbation du SDAGE et du PGRI 2016-2021 pour leurs deux bassins respectifs. La déclinaison départementale de ces documents se traduira au travers de leur prise en compte dans les SCOT dans un rapport de compatibilité et par une déclinaison locale des PGRI dans les stratégies locales de gestion des risques d'inondation (SLGRI) de Saint-Étienne (Ondaine, Furan) et de l'aire métropolitaine lyonnaise (Gier).

Signature le 21 août 2015 du décret de classement du site des crêts du Pilat parmi les sites et monuments naturels du département de la Loire

Signature le 29 septembre 2015 de la convention FNADT pour la rénovation du centre-bourg de St Bonnet le Château, lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt du CGET pour la Loire.

Signature le 11 mai 2015 du volet thématique du CPER 2015-2020 par le Premier Ministre, venu à Lyon

Signature de la convention annuelle EPASE le 3 novembre 2015 du CPER 2015-2020

ORGANISER l'offre éducative



La refonte de l'éducation prioritaire dans la Loire

L'année 2015 est l'année de la refonte de l'éducation prioritaire. Cette politique a pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire des élèves par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les établissements scolaires. Dans la Loire, c'est 12 réseaux d'éducation prioritaire qui représentent 20 % des élèves.

Pour favoriser la réussite des élèves, le département de la Loire favorise la scolarisation des enfants de moins de trois ans dans les quartiers situés en éducation prioritaire et propose des dispositifs « plus de maîtres que de classes » pour innover dans les pratiques.

À l'école maternelle

Accueillir un enfant avant ses trois ans à l'école, c'est donner une chance à sa famille et à lui. La scolarisation précoce est souvent la première étape de la vie en collectivité et parfois le lieu des premiers apprentissages de la maîtrise des langages.

À l'analyse du graphique, 2015 est synonyme de croissance de la scolarisation des moins de trois ans. Cette augmentation est plus forte en éducation prioritaire que dans les autres secteurs et répond à l'ambition d'accompagnement des populations de la Loire les plus éloignées de l'offre scolaire.

UNE ILLUSTRATION DE LA CONTRIBUTION DE L'ÉCOLE À L'ÉGALITÉ DES CHANCES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

L'éducation nationale et ses acteurs se mobilisent au quotidien pour promouvoir l'égalité des chances entre tous les élèves, filles et garçons, ainsi que l'ouverture à tous-tes de parcours de réussite scolaire et personnelle indépendants du genre.

Cet objectif ambitieux, d'ordre sociétal et éducatif, nécessite l'implication de tous les personnels du système éducatif en étroite collaboration avec les parents d'élèves et les acteurs socio-économiques du territoire. Le projet 2013-2017 de l'académie de Lyon traduit cette priorité dans son axe

1.3 « Construire l'éducation à l'égalité, lutter contre les discriminations et les stéréotypes liés au genre ». C'est ainsi que dans l'académie, le % de filles orientées en 1ère S en fin de 2nde générale et technologique est de 1,4 point supérieur à la référence nationale (30,0% pour 28,6%).

A titre d'illustration à la rentrée 2015, parmi les lycées du bassin Loire Centre, 51,6 % des élèves scolarisés en 1ère Scientifique au LEGT Beauregard à Montbrison sont des filles et 52,7 % au LEGT du Forez à Feurs.

Cette alliance éducative se traduit par des actions menées dès l'école primaire et tout le long de la scolarité. Le Parcours Avenir intégré aux enseignements et mis en place graduellement cette année scolaire de l'entrée en collège jusqu'à

À l'école élémentaire

Mettre un enseignant en plus dans une classe, c'est engager une équipe d'école à évoluer dans la manière d'enseigner. Un maître enseigne et l'autre aide les élèves ou propose d'autres activités complémentaires pour garantir la réussite. Ils peuvent aussi à deux éclater la classe pour réduire le nombre d'élèves ou pour faire des groupes de besoins, des groupes de travail en lecture écriture et mathématiques.

Dans la Loire, 42 écoles élémentaires sont concernées. Les écoles retenues bénéficient d'un demi-emploi supplémentaire. Des temps de formation sont prévus, en plus, pour accompagner les équipes dans leur questionnement professionnel.

La refonte de l'éducation prioritaire dans la Loire représente un investissement sans précédent de plus de 30 emplois pour assurer la réussite de tous et plus particulièrement dans les quartiers les plus en difficulté.

la fin de l'enseignement secondaire contribue à cet objectif.

Des actions sont menées dans la classe et hors la classe, dans l'établissement et hors l'établissement avec l'appui de nombreux partenaires. Exemples de partenariat : « Girl's day SNCF », « Déployons nos ailes » avec IMS Entreprendre pour la cité et « Ingénieur-e et technicien-ne demain » avec OPE (Association humanitaire, d'entraide sociale).

En renfort de cette politique d'égalité des chances, une convention de partenariat est en cours d'élaboration entre l'association « Les Stéphanoises » et la DSDEN de la Loire pour illustrer la réussite de femmes ligériennes remarquables auprès des élèves du département.

CHIFFRES CLÉS



531 écoles publiques et 88 établissements du 2nd degré public dans la Loire



Décrocheurs scolaires ont repris une formation dans l'Education nationale grâce aux réseaux Formation Qualification Emploi (FOQUALE)

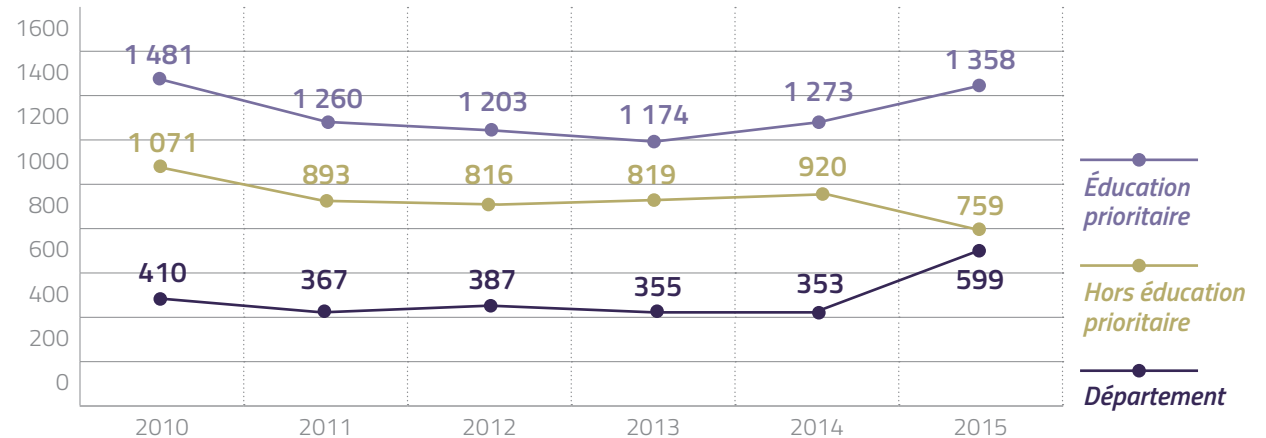
Effectifs des élèves et étudiants à la rentrée 2015 dans la Loire

	Public		Privé sous contrat		TOTAL	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
1 ^{er} degré	61 159	61 140	16 984	17 076	78 143	78 216
2 nd degré	44 320	44 900	17 240	17 150	61 560	62 050

Résultats des examens 2015 dans la Loire

SESSION 2015	DNB	BEP	CAP	BAC PROFES-SIONNEL	BAC TECHNO-LOGIQUE	BAC GÉNÉRAL	BTS
Candidats admis	8216	1498	2435	1928	1384	3283	1107
% réussite	87,6%	82,8%	82,7%	83,6%	92,1%	91,4%	75,2%

Évolution des élèves de moins de 3 ans scolarisés





De nouvelles simplifications et adaptations au service des particuliers et des professionnels

Pour les particuliers

L'administration fiscale a poursuivi en 2015 son action en matière de développement d'une relation dématérialisée avec ses usagers. Cela concerne en premier lieu la souscription en ligne de la déclaration annuelle de revenus qui est privilégiée par plus d'un tiers des contribuables, mais également le paiement des impôts et plus généralement l'ensemble des démarches des usagers auprès de l'administration fiscale que ceux-ci peuvent effectuer, en toute simplicité et sécurité, via leur compte personnel sur le site «impots.gouv.fr».

Des innovations pratiques pour les professionnels

La dématérialisation des déclarations et des paiements auprès des services des impôts des entreprises (SIE) a été poursuivie. Depuis 2015, toutes les entreprises doivent obligatoirement recourir aux télé-procédures pour déclarer et payer leurs impôts par l'intermédiaire de leur compte professionnel sur «impots.gouv.fr».

En matière de missions foncières, l'année 2015 a été caractérisée par la poursuite des travaux liés à la révision des valeurs locatives des locaux professionnels prévue par la loi du 29 décembre 2010 qui concerne, dans la Loire, plus de 36 000 locaux.

Ainsi, la commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels (CDVLLP) et la commission départementale des impôts directs (CDIDL) composées de représentants des élus et des contribuables ont poursuivi leurs travaux visant à fixer les nouveaux paramètres d'évaluation qui seront mis en œuvre à compter des impositions 2017.

Dans le domaine agricole, les services de la direction départementale des finances publiques (DDFiP) se sont fortement impliqués dans la mise en œuvre du volet fiscal du plan de soutien à l'élevage. De même, les conséquences de la sécheresse de l'été 2015 ont conduit à la mise en œuvre d'un dégrèvement général d'impôt en matière de taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Accompagner les évolutions des collectivités locales et des établissements publics et poursuivre la dématérialisation des procédures

En matière de conseil aux collectivités, l'année 2015 a été soutenue. Une offre de services dédiée a été offerte dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale et 162 analyses financières ont été réalisées, dont 133 pour les communes et 5 pour les EPCI.

La télétransmission des actes des collectivités soumis au contrôle de légalité, via l'application ACTES, est un des points forts de la Préfecture.

Le choix prononcé des collectivités pour la dématérialisation se confirme au fil des ans. Ainsi en 2015, 63,9 % (contre 65,9% en 2014) des actes reçus en préfecture et sous-préfectures ont été transmis par voie dématérialisée. Cette diminution de deux points s'explique par le fait que certaines collectivités opèrent des mises à jour techniques rendant la télétransmission impossible temporairement.

Le travail de numérisation des PLU engagé par l'État pour impulser une dynamique a été poursuivi. Ainsi 43 documents ont été numérisés par la DDT en 2015 (qui s'ajoutent aux 74 numérisés les années précédentes et aux 29 documents numérisés par certaines collectivités).

Concernant la dématérialisation, la DDFiP de la Loire est très bien positionnée avec la quasi-totalité des collectivités qui ont basculé sous le Protocole d'Échange Standard V2 au 31 décembre 2015. Un très grand nombre de collectivités (79,9%) dématérialisent leurs pièces justificatives.

Le Pôle Gestion Publique a également accentué ses efforts sur le développement des moyens modernes de paiement, notamment concernant l'application de paiement en ligne des services publics locaux à destination des usagers (TIPI).

La DDFiP est le comptable assignataire du Ministère de la Défense (Plate-Forme achats Finances Centre-Est à Lyon). En 2015, 85 % des factures traitées étaient dématérialisées. Le délai global de paiement est inférieur à 17 jours.

Contribuer à l'amélioration des finances publiques

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique immobilière de l'État, la DDFiP a poursuivi sa politique de rationalisation et d'optimisation des surfaces occupées, politique engagée depuis 2009.

En 2015, les travaux de rénovation et de mise aux normes du centre des finances publiques de ROANNE Champ de Foire se sont achevés. Le site rénové a pu accueillir, dès le premier trimestre 2015, la Trésorerie de Roanne municipale, la trésorerie de Roanne centres hospitaliers ainsi que la Recette des finances

en regroupant ainsi l'ensemble des services roannais de la DDFiP. Le bail des locaux de la Trésorerie de Roanne Municipale a été résilié (soit une économie annuelle de 110.000€) et l'immeuble de la Recette des finances a été vendu par France Domaine.

La rénovation et la mise aux normes (désamiantage) du centre des finances publiques de Montbrison, site Lachèze, permettront d'accueillir la trésorerie de Montbrison et de regrouper en un seul lieu tous les services de la DDFiP implantés dans cette ville. Le financement reçu de 2,6 millions d'euros à la fin 2015 permettra de débiter les travaux à la mi-2016 pour une fin de l'opération programmée en 2018.

CHIFFRES CLÉS



des demandes d'évaluation adressées aux services du domaine traitées dans le délai d'un mois



nombre d'examens des permis de conduire de catégorie B pratiqués dans la Loire en 2015 (contre 17 279 en 2014)



jours pour le délai global de paiement des dépenses de l'État, contre 19,26 jours en 2014



analyses financières réalisées en 2015, dont 133 pour des communes et 5 pour des EPCI



des budgets principaux au 31 décembre 2015 ont basculé sous le nouveau protocole d'échange standard (PSV2), dont 79,9 % avec dématérialisation des pièces justificatives



collectivités engagées dans la télé-transmission des actes avec les services préfectoraux



locaux concernés par la révision des valeurs locatives des locaux professionnels dans la Loire

ACTIONS MARQUANTES

La création d'une maison de l'Etat à Montbrison

Dans le cadre de la politique de modernisation de l'Etat, la création de maison de l'Etat permet de rationaliser et maintenir dans un site unique une présence adaptée des services de proximité à un niveau infra-départemental. Des crédits ont été obtenus fin 2015 pour intégrer, au sein de la sous-préfecture, l'agence du Forez de la direction départementale des territoires.

La réforme de l'organisation des épreuves du permis de conduire

Une importante réforme de l'organisation des épreuves du permis de conduire, introduite en juillet 2014, a été mise en application en 2015. Les mesures initiées au plan national ont été déclinées avec efficacité dans la Loire, grâce notamment à la mobilisation de l'ensemble de l'équipe de l'éducation routière. Les délais de présentation à l'examen du permis de conduire ont ainsi pu être réduits de manière significative : 52 jours et 12606 premières demandes en 2015, pour 82 jours et 10434 premières demandes en 2014.

L'ADMINISTRATION au service des usagers et des collectivités locales

Les usagers au cœur de l'action de l'Etat Des démarches qualité

La modernisation de l'action de l'administration passe par une amélioration de la qualité des services publics rendus aux usagers.

Dans cette optique, la préfecture de la Loire s'est engagée depuis 2010 dans une démarche de certification, menée sur la base d'engagements de services concernant l'accueil du public, les relations avec les collectivités territoriales et la communication de crise.

Après un audit réalisé par l'organisme indépendant AFNOR certification, les labellisations QUALIPREF 2.0 et MARIANNE ont été obtenues le 19 novembre 2015. Ce nouveau référentiel intègre plusieurs nouveaux engagements privilégiant notamment l'information numérique : l'utilisation des réseaux sociaux, des sites internet normés, la prise de rendez-vous en ligne, une réponse téléphonique modernisée.

Au service des éleveurs et des consommateurs

Dans le cadre de la crise de l'élevage, la DDPP a directement conduit plusieurs actions nationales comme le contrôle de la traçabilité des produits (33 enquêtes complètes), la surveillance des actions promotionnelles sur le prix de la viande de porc (9 actions de contrôle), la promotion de l'approvisionnement local et de qualité en restauration collective (2 séminaires de 200 personnes). Ces opérations ont permis notamment la mise en évidence d'une « francisation » de fruits et légumes espagnols mais aussi la signature de chartes d'engagement dans des approvisionnements locaux de 38 collèges et la restauration collective de Saint-Étienne Métropole.

Dans le cadre des exportations, la DDPP a vérifié et signé 3467 certificats à l'export de produits alimentaires et 2608 certificats à l'export pour 99591 animaux sur pied. La vaccination rapide des animaux dans le cadre de la FCO a contribué à maintenir en 2015 les chiffres de l'exportation particulièrement soutenue dans le département de la Loire. La DDPP a également accompagné deux entreprises du département dans l'obtention d'agréments à l'export vers la Chine.

La DDPP assure également une inspection de qualité sur le plan sanitaire et sur le plan de la protection animale et de l'environnement dans les 5 abattoirs fixes du département qui représentent une production annuelle de 77 000 tonnes de viande, soit la première place dans le territoire du quart sud-est de la France. Tous les abattoirs de boucherie sont en catégorie 1 ou 2, à savoir les établissements les plus modernes, restructurés ou en cours de l'être. 35 personnes assurent l'inspection journalière des carcasses et l'équipe du siège conduit les dossiers d'agrément de ces sites d'abattage et notamment celui d'Andrézieux Bouthéon qui a ouvert ses portes en mai 2015 pour l'abattage de proximité de porcs ou de moutons. Enfin, un site temporaire d'abattage pour l'Aid construit à Saint Etienne pour la durée de la fête a permis de compléter l'offre des 5 sites permanents et d'abattre 2800 moutons et 536 bovins en

2015 (contre 360 ovins en 2014). On peut considérer que les abattages clandestins ont régressé dans la même proportion. En 2016, un site temporaire pérenne sera construit sur le même principe et une augmentation de capacité d'abattage est encore prévisible (jusqu'à 5000 moutons).

L'année 2015 a également été jalonnée de 26 toxi-infections alimentaires collectives, soit une augmentation de 38% par rapport à l'année 2014, dont des cas graves comme deux personnes atteintes de listériose qui en gardent des séquelles et deux cas de botulisme qui reste pourtant une pathologie rare à notre époque.

Enfin, l'année 2015 a été émaillée d'alertes sanitaires, 47 au total (contre 44 en 2014) nécessitant des opérations de retrait/rappel d'aliments afin que des produits contaminés comme des saucissons par des salmonelles ou des fromages par des staphylocoques ou des listeria ne soient pas consommés.

L'augmentation des toxi-infections alimentaires ou des alertes concernant des produits fermiers est significative sur les deux dernières années notamment sur les produits à base de viande et conduit la DDPP à orienter les contrôles préventifs dans ces filières afin de faire progresser le niveau sanitaire selon deux axes bien identifiés : le nettoyage/désinfection des locaux et du matériel de fabrication, la réalisation d'autocontrôles par les professionnels.

Les relations avec les collectivités locales

Le contrôle de légalité

En 2015, 65 670 actes ont été reçus au titre du contrôle de légalité directement en préfecture ou dans les sous-préfectures territorialement compétentes. Pour la première année, il est constaté une baisse du nombre d'actes transmis (-4,4% par rapport à 2014).

Au total pour l'ensemble du département, les actes des collectivités ont donné lieu à 102 demandes de recours gracieux contre 347 pour l'année 2014. Cette forte diminution de demandes de retraits s'explique par la très forte activité générée en 2014 avec le renouvellement général des élus.

L'appui technique aux collectivités locales

Au quotidien, les élus trouvent auprès des sous-préfectures et de la préfecture, aide et conseils en matière de réglementation, de fonctionnement, de marchés publics, de finances locales, d'urbanisme ou encore de fonction publique territoriale. Un appui juridique est fourni, sur des sujets spécifiques, afin de trouver des solutions qui assurent une certaine garantie juridique aux décideurs publics.

Cette fonction de conseil aux collectivités prend une place particulièrement importante avec 150 courriers ou courriels de conseils aux élus réalisés par la préfecture pour le seul arrondissement de Saint-Étienne.

Les services de la DDFIP proposent, pour leur part, une offre de service spécialisée en matière d'expertise comptable,

fiscale, financière et juridique. Ils accompagnent également les collectivités locales dans leur démarche de dématérialisation et de déploiement des moyens modernes de paiement.

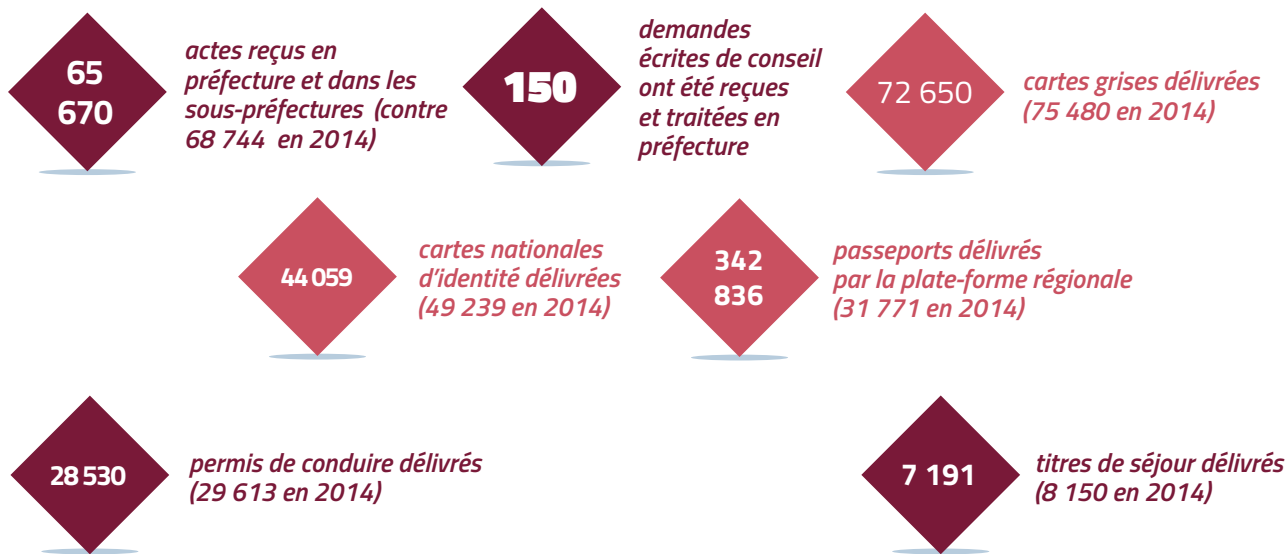
La DDT instruit les actes d'urbanisme pour les communes sans document d'urbanisme (communes soumises au règlement national d'urbanisme) ainsi que pour les communes possédant une carte communale de compétence Etat (communes possédant une carte communale avant la loi ALUR du 24 mars 2014 mais n'ayant pas délibéré pour récupérer la compétence). La DDT instruit à ce titre les actes de 73 communes.

A compter du 1er juillet 2015, la loi ALUR réserve la mise à disposition des moyens de l'État pour l'application du droit des sols aux seules communes compétentes appartenant à des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) qui comptent moins de 10 000 habitants ou, s'ils en ont la compétence, aux EPCI de moins de 10 000 habitants.

Ainsi, au 1^{er} juillet 2015, 252 communes de la Loire possèdent la compétence des actes d'urbanisme (le maire signe les autorisations d'urbanisme au nom de la commune) après une instruction assurée soit par un centre instructeur communal, soit par un centre instructeur mis en place par un EPCI ou dans le cadre de coopération entre communes (25 actuellement). Les EPCI qui ont souhaité reprendre l'instruction ADS pour le compte des communes se sont vu proposer une assistance à la formation et au compagnonnage de leurs agents avant le transfert complet des dossiers.

La DDT continuera en 2016 à accompagner la structuration et la montée en compétence des centres instructeurs mutualisés à l'échelle des EPCI ou dans le cadre de coopération entre communes. La DDT a ainsi réorganisé son réseau territorial : le maillage du territoire par ses agences permet une présence au plus proche des élus et des porteurs de projets pour assurer la mise en œuvre de politiques publiques.

CHIFFRES CLÉS



ACTIONS MARQUANTES

À la demande de l'Association des Maires de France, le 22 janvier 2015, la préfecture a assuré **une formation aux élus sur les principes généraux du contrôle de légalité.** Elle a été suivie par 37 élus.

Les services de l'État (Préfecture, DDT et DDFIP) ont participé au Congrès départemental de la Fédération des Maires le 10 avril 2015. Ce congrès a permis à M. le préfet de revenir sur les chantiers tels que l'emploi, l'intercommunalité, les sécurités, le service public et les questions d'aménagement et d'urbanisme.

L'EFFORT financier de l'État en 2015

LE FINANCEMENT DE LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Concours financiers aux collectivités locales 619 952 801 €

dont notamment :

◆ **Dotations globales de fonctionnement** 374 501 358 €

La part du département étant de 129 475 239 €

◆ **Fonds de compensation pour la TVA** 49 542 531 €

◆ **Dotations d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour le secteur communal** 5 456 280 €

Crédits d'intervention de l'Etat et de l'Europe 1 298 035 €

◆ FNADT

Dépenses de l'Etat payées par l'Agence de Service et de Paiement (hors agriculture) 104 754 871 €

◆ **La formation professionnelle** 7 569 734 €

◆ **L'emploi** 54 082 398 €

◆ **La cohésion sociale** 38 639 690 €

◆ **Bonus écologique et remplacement véhicule ancien** 1 004 143 €

◆ **Fonds d'amorçage des rythmes scolaires** 3 458 906 €

Interventions en faveur de l'agriculture (dépenses de l'État et de l'Union Européenne) 100 000 000 €*

Paiements effectués par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) 9 400 000 €

Financement du logement (dont l'ANAH) 12 440 000 €

Interventions pour la sécurité et la qualité sanitaire de l'alimentation 1 500 000 €

* montant estimé (instruction non terminée)

LES TEMPS FORTS de la communication de l'État

Les journées européennes du patrimoine

Cette année encore la préfecture et les sous-préfectures ont ouvert leurs portes au public. À la préfecture, dans la grande salle des fêtes, des bals « Renaissance » ont été organisés par le conservatoire Massenet de Saint-Étienne et plus particulièrement le département musiques anciennes. Ces journées ont rencontré une nouvelle fois un beau succès en terme de fréquentation avec près de 1 500 visiteurs.

Les rencontres de la sécurité

Les rencontres de la sécurité, qui se sont déroulées en 2015 le 7 octobre, ont permis aux habitants de la Loire de venir à la rencontre des acteurs de leur sécurité. L'objectif de ces rencontres est de contribuer au dialogue avec la population et de valoriser l'action et la complémentarité des acteurs de la sécurité intérieure (police, gendarmerie, sécurité civile, préfecture). Lors de ces rencontres, divers ateliers de prévention ont été mis en place autour de la sécurité routière : démonstration de secours routier, de recherche de stupéfiants avec la brigade canine, interventions de la police technique et scientifique et de l'identification criminelle

La sécurité routière et la sécurité publique

De nombreuses opérations de contrôles routiers ont été médiatisées sur terrain, afin de sensibiliser les usagers et lutter contre l'insécurité routière. De même, dans le cadre de la mise en œuvre de l'état d'urgence, des opérations de contrôles ont été menées par les forces de l'ordre sur l'ensemble des routes du département ainsi qu'à l'aéroport d'Andrézieux-Bouthéon.

La sécurité civile

En cas de crise réelle, ou d'exercice les « communicants de crise » issus des différents services de l'État sont présents dès l'activation du centre opérationnel départemental (COD). Ils sont chargés, dans un délai d'une heure après le premier point de situation, d'informer la presse et les citoyens sur l'événement en lui-même et diffuser les consignes comportementales. En 2015, le COD a été activé 6 fois pour des exercices et une fois pour une crise réelle, notamment le cas de rage sur la commune du Chambon Feugerolles largement relayé par les médias nationaux. La préfecture a reçu le label Qualipref 2.0 au titre de la communication de crise.

Les soirées électorales des élections régionales

La presse ligérienne a souhaité suivre au plus près la diffusion des résultats des élections régionales. Les télévisions locales et régionales ont pu retransmettre en direct tout au long de la soirée les résultats communiqués par le service communication. Les radios ont installé leurs plateaux et de nombreuses réactions de candidats ont été enregistrées. Les aménagements techniques mis à disposition ont permis à l'ensemble de la presse de participer activement à ces soirées.



PRÉSENCE DE L'ÉTAT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

Depuis 2 ans les services de l'État de la Loire communiquent régulièrement sur Twitter (@prefecture42).

Le compte twitter est également utilisé en cas d'événements majeurs. Grâce à ses caractéristiques reconnues : instantanéité et vitesse de propagation de l'information, ce nouveau vecteur de communication permet de démultiplier la force du message en cas de crise. **2 760** personnes sont abonnées au compte Twitter et près de **900** messages ont été diffusés.

Les services de l'Etat disposent également d'une page Facebook (prefecture42). Toute l'actualité des services de l'État est également visible sur le site internet des services de l'État.

www.loire.gouv.fr



CHIFFRES CLÉS

2 894

abonnés au compte twitter de la préfecture

250

sollicitations émanant de journalistes

25

conférences de presse

1 500

visiteurs sur les 3 sites préfectoraux pendant les journées européennes du patrimoine

SERVICES DE L'ÉTAT dans la Loire

PRÉFECTURE DE LA LOIRE

2, rue Charles de Gaulle – CS 12241
42 022 Saint-Étienne Cedex 1
Tel. 04 77 48 48 48
Fax. 04 77 21 65 83

SOUS-PRÉFECTURE DE ROANNE

Rue Joseph Déchelette
42328 Roanne Cedex
Tel. 04 77 23 64 64

SOUS-PRÉFECTURE DE MONTBRISON

Square Honoré d'Urfé
BP 199
42605 Montbrison Cedex
Tel. 04 77 96 37 37

DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

11, rue des Docteurs Charcot
42023 Saint-Étienne Cedex
Tel. 04 77 81 41 00

GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE

16, rue Claude Odde
42022 Saint-Étienne Cedex 1
Tel. 04 77 92 81 00

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

99 bis, cours Fauriel
42100 Saint-Étienne
Tel. 04 77 43 28 28

DÉLÉGATION MILITAIRE DÉPARTEMENTALE MAISON DE L'ARMÉE

31, rue Voltaire
BP 40299
42014 Saint-Étienne Cedex 2
Tel. 04 77 43 59 99

SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

31, rue Voltaire
BP 40299
42014 Saint-Étienne Cedex 2
Tel. 04 77 91 14 18

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

3, rue Max Dormoy CS 10206
42005 Saint-Étienne
Tel. 04 77 49 22 60

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES

11 rue Mi-Carême
BP 20502
42007 Saint-Étienne Cedex 1
Tel. 04 77 47 87 47

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

2, avenue Gruner
CS 90509
42007 Saint-Étienne Cedex 1
Tel. 04 77 43 80 00

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE

10, rue Claudius Buard
CS 50381
42050 Saint-Étienne Cedex 2
Tel. 04 77 49 63 63

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

10, rue Claudius Buard CS 40272
42014 Saint-Étienne Cedex 2
Tel. 04 77 43 44 44

SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

22, rue Balay
42000 Saint-Étienne
Tel. 04 77 49 35 50

UNITÉ DÉPARTEMENTALE DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

11, rue Balay
42021 Saint-Étienne Cedex 1
Tel. 04 77 43 41 80

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

4, rue des trois meules
BP 219
42013 Saint-Étienne Cedex 2
Tel. 04 72 34 74 00

UNITÉ DÉPARTEMENTALE DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

16, place Jean Jaurès
42000 Saint-Étienne
Tel. 04 77 43 53 53



Evence RICHARD
Préfet de la Loire



Gérard LACROIX
Secrétaire
Général
de la préfecture



Jérôme DECOURS
Sous-préfet
de Roanne



André CARAVA
Sous-préfet
de Montbrison



Mahamadou DIARRA
Sous-préfet
Directeur
de cabinet



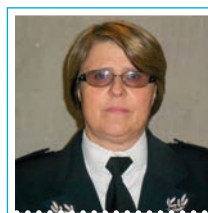
Noël CLAUDON
Directeur
départemental
des finances
publiques



Jean-Pierre BATAILLER
Inspecteur
d'académie, Directeur
académique
des services de
l'Éducation Nationale
de la Loire



Colonel Jean-François MOREL
Commandant
de groupement
de gendarmerie
départementale



Noëlle DERAIME
Directrice
départementale
de la sécurité
publique



Bernard GODINI
Délégué militaire
départemental



Gérard GEORGEON
Directeur du service
départemental de
l'office national des
anciens combattants
et victimes de guerre



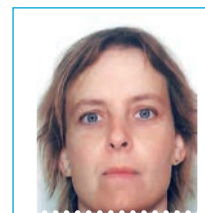
Xavier CEREZA
Directeur
départemental
des territoires



Didier COUTEAUD
Directeur
départemental
de la cohésion
sociale



Nathalie GUERSON
Directrice
départementale
de la protection
des populations



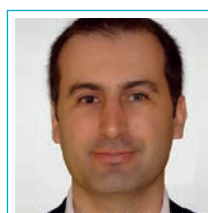
Pascale FRANCISCO
Cheffe du service
départemental de
l'architecture et du
patrimoine - DRAC



Françoise SOLDANI
Directrice de la
citoyenneté et des
libertés publiques
préfecture



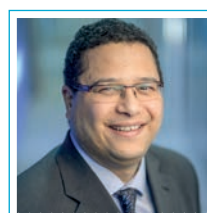
Jacqueline JEANPIERRE
Directrice des
collectivités et du
développement
local préfecture



Cyril PAUTRAT
Chef du service
des moyens et
de la logistique
préfecture



Jean-Daniel CRISTOFORRETTI
Directeur de l'unité
départementale,
Direction régionale
des entreprises, de
la concurrence, du
travail et de l'emploi



Laurent LEGENDART
Délégué
départemental de
l'agence régionale
de santé



Pascal SIMONIN
Directeur de l'unité
départementale,
Direction régionale de
l'environnement, de
l'aménagement et du
logement



Danièle BUREL
Directrice
départementale
de la protection
judiciaire de la
jeunesse



Colonel René DIES
Directeur
départemental des
services d'incendie
et de secours

**PRÉFECTURE
DE LA LOIRE**

2, rue Charles de Gaulle – CS 12241
42 022 Saint-Étienne Cedex
Tél. 04 77 48 48 48
Fax. 04 77 21 65 83